

**COMMUNIQUÉ**  
**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

**Utilisation des modules de jeux en saison hivernale**

**COATICOOK, le 19 décembre 2022** –À compter du 20 décembre, il y aura un nouvel affichage dans les parcs de la Ville.

En effet, le conseil municipal a pris la décision de respecter les recommandations de l'Institut national de santé publique du Québec à l'effet que les modules ne soient pas utilisés au cours de la saison hivernale pour plusieurs raisons, mais surtout pour la sécurité de ses utilisateurs.

Il est fortement recommandé de ne pas utiliser les modules de jeux en saison hivernale

- \*Les modules de jeux ne sont pas conçus pour être utilisés par grand froid;
- \*Le sol gelé se compacte et les surfaces absorbantes durcissent quand elles gèlent. Ceci augmente le risque de blessures en cas de chute;
- \*Les vêtements gênent les mouvements et peuvent se coincés. Les mitaines ou gants empêchent de bien s'agripper ou s'assurer d'une prise solide et les foulards pourraient rester pris dans les jeux;
- \*La peau nue peut coller à une surface métallique gelée et occasionner des blessures;
- \*En période de gel, les poignées et les échelles sont glissantes pouvant occasionner des chutes et/ou des blessures.

Nous vous remercions de votre collaboration.

« Pour nous, la sécurité de nos résidents est une priorité. Puisque l'utilisation des modules de jeux n'est pas sécuritaire en hiver, nous préférons informer les citoyens du danger potentiel qu'ils représentent. », Simon Madore, maire de la Ville de Coaticook.